

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL D'ELLIANT
Chemin de Carn Zu 29370 ELLIANT
☎ 02 29 20 10 17, alsh@elliant.fr

VACANCES DE FEVRIER 2019

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs accueille vos enfants de 3 à 12 ans :

Demi-journée sans repas : 9 h 00 à 12 h ou 13 h 30 à 17 h 00
Demi-journée avec repas : 9 h 00 à 13 h 30 ou 12 h à 17 h 00
Journée complète : 9 h 00 à 17 h 00
Service d'accueil : 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00.

A PREVOIR : - Bottes pour les balades - Tennis pour le sport
- Vêtements de rechange et « doudou » pour les maternelles

MODALITES D'INSCRIPTION (en mairie ou à l'accueil de loisirs)

Remplir la fiche de renseignements et d'autorisation pour l'année scolaire de septembre à août (disponible en mairie ou à l'accueil de loisirs) et fournir un certificat médical de non contre indication aux activités physiques et sportives. Votre enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et par une assurance individuelle accident.

Rendre le coupon ci-contre pour les périodes désirées.

TARIFS : 2019

Journée complète : 13,50 €
Demi-journée sans repas : 6,65 € - Demi-journée avec repas : 9 €
Accueil matin ou soir : 1,30 € - Accueil matin et soir : 2,35 €
Extérieur à la commune : + 30 %

En cas d'annulation pendant les vacances scolaires :

Merci de prévenir 1 semaine avant. Passé ce délai, la journée ou la demi-journée sera facturée (sauf si un certificat médical est fourni). Chaque inscription génère un coût : encadrement, repas, réservations d'activités...

REDUCTION: BAREMES D'AIDE FINANCIERE

Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350

Pour établir votre barème, nous vous invitons à remettre au service facturation de la mairie une attestation de la CAF ou de la MSA mentionnant **votre quotient familial**. LE TARIF MAXIMUM EST APPLIQUE AUTOMATIQUEMENT EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF.

Règlement par chèques vacances ANCV accepté.

Renseignements : Christelle LE DOUR à l'accueil de loisirs,

VACANCES DE FEVRIER 2019

LES SORTIES SONT RESERVEES EN PRIORITE AUX ENFANTS QUI FREQUENTENT REGULIEREMENT L'ACCUEIL DE LOISIRS. **ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE**

	Matin	Après-midi
Lundi 11 février	-Jeux salle de motricité, jeux collectifs (3/6 ans) -Activités manuelles (6/12 ans)	-Activités manuelles (3/6 ans) -Balade aux ânes (6/12 ans)
Mardi 12 février	-Activités manuelles (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans)	-Jeux extérieurs (3/6 ans) -Activités manuelles (6/12 ans)
Mercredi 13 février	-Peinture (3/6 ans) -Jeux de société (6/12 ans)	<u>Sortie au cinéma à Concarneau (3/12 ans)</u> <u>Départ à 13h retour à 17h</u>
Jeudi 14 février	-Pâtisseries (3/6 ans) -Cuisine : dessert du midi (6/12 ans)	-Jeux à la salle de judo (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans)
Vendredi 15 février	-Activités manuelles / jeux extérieurs (3/6 ans) -Tir à l'arc / trottinette (6/12 ans)	-Balade (3/6 ans) -Jeux de société à la bibliothèque (6/12 ans)
Lundi 18 février	-Ateliers musique (3/6 ans) -Activités manuelles (6/12 ans)	-Activités manuelles (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans)
Mardi 19 février	-Chants (3/6 ans) -Activités manuelles / jeux extérieurs (6/12 ans)	-Jeux extérieurs (3/6 ans) -Balade (6/12 ans)
Mercredi 20 février	<u>-Sortie au parc de jeux couvert Pandaventure à Bénodet (3/6 ans) Départ à 9h</u> <u>-Sortie au parc de jeux couvert Récrédays à Lanester (6/12 ans) Départ à 9h</u>	<u>-Sortie au parc de jeux couvert Pandaventure à Bénodet (3/6 ans) Retour à 17h</u> <u>-Sortie au parc de jeux couvert Récrédays à Lanester (6/12 ans) Retour à 17h</u>
Jeudi 21 février	-Activités manuelles (3/6 ans) -Balade aux ânes / cabanes (6/12 ans)	-Chants / musique (3/6 ans) -Trottinette / rollers (6/12 ans)
Vendredi 22 février	-Pâtisseries (3/6 ans) -Pâtisseries (6/12 ans)	-Préparation du goûter « animé » (3/6 ans) -Grand jeux nature (6/12 ans)

Ces activités sont présentées aux enfants chaque matin lors de « la réunion » au cours de laquelle ils ont la possibilité de s'y inscrire et/ou de proposer d'autres activités (dans la mesure des possibilités du centre).

ATTENTION : LE DELAI POUR ANNULER UNE INSCRIPTION POUR LES VACANCES EST DE 1 SEMAINE. PASSE CE DELAI, LA JOURNEE OU LA DEMI-JOURNEE SERA FACTUREE.

✂-----

INSCRIPTION VACANCES DE FEVRIER à remplir et à déposer au centre de loisirs ou en mairie **avant le jeudi 31 janvier**. Tél : 02 29 20 10 17

NOM Prénom Age Classe

Adresse Tel.....

Lundi 11 février	Mardi 12 février	Mercredi 13 février	Jeudi 14 février	Vendredi 15 février
Lundi 18 février	Mardi 19 février	Mercredi 20 février	Jeudi 21 février	Vendredi 22 février

Précisez : ➤ Journée complète : J ➤ Demi-journée avec repas : RM (matin) ou RA (après-midi)

➤ Demi-journée sans repas : SM (matin) ou SA (après-midi)